

Coller
votre photo ici

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI DE TIZI-OUZOU

Imprimé 30/2024

Demande de dérogation d'inscription en licence
avec ou sans réorientation

Sont concernés les étudiants ajournés qui ont épuisé deux inscriptions en première année L1, trois inscriptions au total à la fin de la deuxième année L2, ou cinq inscriptions au total à la fin de la troisième année L3.

Arrêté 171 du 9 février 2022 – Article 57

« Un étudiant ne peut séjourner plus de cinq (5) ans pour obtenir un diplôme de licence , même en cas de réorientation. Un étudiant qui a acquis cent vingt (120) crédits au cours des cinq (5) années du cursus peut, à titre exceptionnel, être inscrit pour une sixième (6) année supplémentaire ».

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

.....

Tel : e-mail :

Série du baccalauréat : Année d'obtention :

Wilaya d'obtention : Matricule du bac :

Résultat à l'examen du baccalauréat :

Matière	Moyenne générale	Math	Physique	Français	Anglais
Résultat au bac					

Résultats des cinq dernières années d'études universitaires :

Année universitaire	Filière et niveau d'étude	Etablissement	Résultat
2022-2023			
2021-2022			
2020-2021			
2019-2020			
2018-2019			

Suite au verso →

Demande d'inscription sans réorientation

Je déclare me conformer à la réglementation en vigueur en cas d'échec après la troisième inscription en L1, la quatrième inscription en L2, ou la sixième inscription en L3.

Nom : Date:

Prénom : Signature

Je demande une inscription supplémentaire en

L1

L2

L3

Demande d'inscription avec réorientation

Je déclare me conformer à la réglementation en vigueur en cas d'échec après la quatrième inscription en L1, la cinquième inscription en L2, ou la sixième inscription en L3.

Nom : Date:

Prénom : Signature

Formations demandées à l'Université Mouloud MAMMERI par ordre de préférence :

1-

2-

3-

Joindre :

- Copie du relevé de notes du bac
- Copie des relevés de notes des études universitaires

Avis du vice-doyen	Avis du vice-recteur